



## **COUP DE THÉÂTRE AU CCE !**

**C'est arrivé : Radio France est touchée de plein fouet par les conséquences de la loi du 5 mars relative à l'audiovisuel public.**

Le président Cluzel annonce, ce mardi 17 mars, aux élu-e-s du CCE que les employeurs de l'audiovisuel public s'apprêtent à dissoudre leur association (l'AESPA).

Conséquences : la remise en cause de la Convention collective de l'audiovisuel public et de ses avenants journalistes et musiciens, et le démantèlement de l'audiovisuel public (séparation de la radio et la télévision).

**Ce qu'ils veulent nous faire perdre :**

- la couverture sociale avec tous les droits qui en découlent (jours de congé, RTT, enfants malades, indemnités de départ en retraite, de licenciement...)
- le système salarial avec ses automatismes (échelons) et la reconnaissance de l'ancienneté.

**Le SNRT-CGT appelle à une mobilisation exemplaire :**

**mercredi 18 mars :  
assemblée générale Hall A - 1<sup>er</sup> étage à 12h30**

**jeudi 19 mars :  
grève générale et les manifestations partout en France.**

**Pour la manifestation à Paris :  
Rendez-vous du SNRT CGT à 14h devant le Cirque d'Hiver jusqu'à Nation**

Paris, le 17 mars 2009

SNRT-CGT de RADIO FRANCE ☒ 116, avenue Kennedy 75220 PARIS CEDEX 16 pièce 9533

☎ 01 56 40 28 83 ☎ 01 56 40 34 05 ✉ e-mail [contact@cgt-radiofrance.org](mailto:contact@cgt-radiofrance.org)

Site internet : <http://www.cgt-radiofrance.org>